

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Information concernant la demande

L'objectif :

Le règlement permet d'ajuster la mise en application quotidienne de certaines dispositions des règlements de zonage ou de lotissement autres que celles relatives aux usages et à la densité d'occupation du sol, afin de tenir compte de certains cas où l'application stricte du règlement cause un préjudice sérieux au requérant.

Les circonstances :

Une demande de dérogation mineure peut être présentée à l'égard d'un projet de construction ou de lotissement ainsi qu'à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, dans le cas où ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été exécutés de bonne foi.

Les conditions :

- Doit être mineure;
- S'agit d'un cas isolé et non présenté en série;
- Respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Les dispositions du règlement causent un préjudice sérieux au requérant, c'est-à-dire qu'il est totalement impossible sans préjudice sérieux de modifier le projet, la construction ou l'installation afin de les rendre conforme;
- N'apparaît pas comme un moyen de légaliser une situation illégale provoquée par le requérant, faite délibérément ou par mauvaise volonté, or rien ne met en doute la bonne foi du requérant;
- N'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins.

Contenu de la demande

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé à la Municipalité avec tous les documents nécessaires et le paiement des frais applicables avant le délai établi ([voir le calendrier à la page suivante](#))

- Procuration** (si le demandeur n'est pas le propriétaire)
- Certificat de localisation** Nom de l'arpenteur : _____ N° de minute : _____
- Tout autre plan, document ou lettre explicative, jugé nécessaire à la bonne compréhension de la demande de dérogation mineure

Coûts de la demande

<input type="checkbox"/> Résidentielle	Pour régulariser une situation existante et dont la réalisation est complétée	Pour une réalisation projetée ou en cours
	400 \$	600 \$
<input type="checkbox"/> Commerciale, industrielle & institutionnelle	Pour régulariser une situation existante	Pour une nouvelle demande
Lorsque la valeur déclarée au permis ou celle au rôle d'évaluation (la plus élevée des deux prévalant) est de moins de 500 000 \$.	400 \$	600 \$
Lorsque la valeur déclarée au permis ou celle au rôle d'évaluation (la plus élevée des deux prévalant) est de 500 000 \$ ou plus.	1 500 \$	1 500 \$



Délais de présentation

Le comité consultatif d'urbanisme siège habituellement une fois par mois et est suivi de la réunion du conseil municipal.

Les dates indiquées pour l'année 2021 peuvent faire l'objet de modification ou de changement en tout temps. N'hésitez pas à communiquer avec nous afin de confirmer les informations.

Délai de remise des documents	Rencontre du CCU (recommandation)	Séance du conseil municipal (décision)	Délai de remise des documents	Rencontre du CCU (recommandation)	Séance du conseil municipal (décision)
4 janvier 2021	11 janvier 2021	20 janvier 2021	18 juin 2021	28 juin 2021	14 juillet 2021
15 janvier 2021	25 janvier 2021	10 février 2021	30 juillet 2021	9 août 2021	18 août 2021
12 février 2021	22 février 2021	10 mars 2021	13 août 2021	23 août 2021	8 septembre 2021
19 mars 2021	29 mars 2021	14 avril 2021	10 septembre 2021	20 septembre 2021	6 octobre 2021
16 avril 2021	26 avril 2021	12 mai 2021	--	--	--
14 mai 2021	25 mai 2021	9 juin 2021	19 novembre 2021	29 novembre 2021	8 décembre 2021

Un avis public de la séance où statuera le conseil sur la demande de dérogation mineure est publié au moins 15 jours à l'avance.

Avis du comité

Le comité consultatif d'urbanisme étudie la demande et formule ses recommandations au conseil.

Décision du conseil municipal

Le conseil municipal rend sa décision par résolution, qui sera par la suite transmise au requérant. S'il y a lieu, le Service des permis et des inspections délivre le permis.

Identification

Propriétaire

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Demandeur

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Emplacement

Matricule :

Lot :

Adresse :



Rawdon

Forte de sa diversité

Résumé de la demande de dérogation mineure



Signature du demandeur



Date : _____

Signature : _____

(Propriétaire ou procureur fondé)

Municipalité de Rawdon

3647, rue Queen
Rawdon (Québec) J0K 1S0

Téléphone : (450) 834-2596
Télécopieur : (450) 834-3031

urbanisme@rawdon.ca
rawdon.ca